

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1	Intitulé du module	Processus de formation	2020-2021
	<b>Code</b> T.TS.SO354.A1.F.20	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <b>Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor</b> 1 Orienter sa propre formation <b>Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor</b> 6 Se positionner personnellement et professionnellement en questionnant le sens de l'action sociale. <b>Objectifs d'apprentissage du module</b> A la fin du module, l'étudiant-e sera capable de : 1) Comprendre le cadre de la formation et ses enjeux 2) Faire des liens entre les contenus des différents modules traversés pendant le semestre 3) Interroger différentes postures : posture d'étudiant-e-s, posture d'apprenant-e-s en FP, posture d'observateurs-rices, posture professionnelle en construction,... 4) Exprimer le lien entre les valeurs du travail social et celles vécues à travers le groupe RPF : accueil, écoute, hospitalité, accompagnement,... 5) Utiliser l'expression écrite, orale et corporelle comme outils réflexif et professionnel 6) Partager, nommer, valoriser les expériences sociales et professionnelles antérieures à l'entrée à la HETS 7) Faire état de ses expériences, ressources et apprentissages en lien avec le travail social lors d'un entretien individuel 8) Présenter un exposé oral à partir des observations de terrain faites dans le A2		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> - Le cadre de la formation du bachelor en travail social (Plan d'études cadre 2006, référentiel de compétences,...); - Les expériences professionnelles antérieures et présentes des étudiant.e.s en lien avec le travail social; - Le récit écrit d'une expérience significative dans le champ du social élargi et le regard "après-coup" sur ce récit; - L'expression orale et corporelle ainsi que les outils de prise de parole en public; - La notion d'adulte en formation, de son rapport au savoir et au monde; - Les métiers du travail social et les champs professionnels; - Les dimensions relationnelles dans le travail social; - etc		
	<b>Méthodes d'enseignement et d'apprentissage</b> - Initiation au travail en groupe - Ateliers d'expression écrite et d'expression orale - Entretien individuel		

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

A partir du terrain observé dans le module A2, produisez un exposé oral d'une quinzaine de minutes, soutenu par des notes écrites, dans lesquels vous aborderez les points suivants :

- 1) Cette observation confirme-t-elle ou modifie-t-elle votre représentation du travail social ? Donnez quelques raisons détaillées.
- 2) Quels apprentissages en lien avec le travail social avez-vous tiré de cette observation de terrain ? Donnez un ou deux exemples précis en lien avec l'institution observée, les fonctions et rôles des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux.
- 3) Quels liens pouvez-vous faire avec l'un ou l'autre des sujets abordés dans le A1 ?
- 4) Quelle lecture est venue enrichir votre observation de terrain (Faites référence à au moins un#e auteur#e)

Chaque étudiant-e assiste à tous les oraux de sa journée de passation.

Les examens oraux sont évalués par la-le RPF et l'intervenant-e en expression orale et corporelle du groupe d'étudiant-e-s en question.

**Modalités de répétition**

L'étudiant-e qui a obtenu une note F se présente à une nouvelle évaluation du module A1 lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique.

Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition a) **au plus tard trente jours après la notification de l'échec**. Une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, al. 1 let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

**Présence obligatoire**

La présence aux cours est obligatoire. En cas d'absence, l'étudiant-e devra effectuer, sauf cas particulier laissé à l'appréciation du-de la RPF, un travail complémentaire en lien avec les contenus qu'il-elle n'a pas abordés, travail soumis à la validation du RPF. En cas de non-validation du travail complémentaire et/ou d'absences trop fréquentes, la validation du module peut être remise en cause dans le cadre d'un entretien de régulation entre l'étudiant-e, le ou la RPF, et le responsable du module.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

cf. avec la-le Référent-e Processus de Formation

**10 Enseignant-e-s**

Armbruster Elatifi Ulrike  
Arnoux Didier  
Avet L'Oiseau Sylvie  
Beugger André  
Calato Nadia  
Lavanchy Nicole  
Menghini Mathieu  
Mercier Nathalie  
Michaud Stéphane  
Nerfin Tania  
Voisard Vincent  
Von Wyss Armande  
Wohlhauser Valérie

**Responsable de module \***

Jean-Daniel Jimenez  
Stéphane Michaud

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

**Descriptif validé le \***  
14 septembre 2020

**Descriptif validé par \***  
Alain Barbosa, Responsable de filière